



Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure **S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)**

Acquérir les compétences de base (compétences sociales)

Evaluer le potentiel d'employabilité

D/F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Nom de la mesure **Mesure d'insertion en institution d'accueil de la petite enfance**

Organisateur **[MIS-CADRE]**

Description de l'activité La mesure d'insertion dans une institution d'accueil de la petite enfance (crèche, jardin d'enfants, accueil extra-scolaire, etc.) place le bénéficiaire en situation concrète de travail, avec des exigences professionnelles proches de celles du premier marché du travail. La mesure peut être organisée dans les différents secteurs de l'institution.

Profil des bénéficiaires Bénéficiaire de l'aide sociale en situation d'inactivité de longue durée.

Objectifs à atteindre La liste ci-dessous, non exhaustive, donne des indications sur les objectifs possibles à atteindre :

- Evaluer la capacité de travail ;
- Entraîner les attitudes au travail ;
- Reprendre contact avec le milieu professionnel ;
- Tester ou améliorer des compétences professionnelles ;
- Explorer un nouveau domaine d'activité ;
- Préparer un engagement ultérieur.

Conditions de participation A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Moyens et méthodes Selon la proposition du Tiers-organisateur de la mesure.

Capacité d'accueil Selon la proposition du Tiers-organisateur de la mesure.

Frais d'organisateur Au maximum 50 Fr. / mois (défraiement pour le travail administratif et le suivi)

Durée 3 mois, renouvelable 3 mois

Dates A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Fréquence A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Horaire A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Taux d'activité A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

District Canton de Fribourg

Adresse Selon le Tiers-organisateur de la mesure.

Localité Selon le Tiers-organisateur de la mesure.

Coordonnées de l'organisateur **[MIS-CADRE]**

Responsable de la mesure Selon le Tiers-organisateur de la mesure.

Téléphone Selon le Tiers-organisateur de la mesure Adresse Selon le Tiers-organisateur de la mesure

Fax Selon le Tiers-organisateur de la mesure No postal / Localité 0000 Selon le Tiers-organisateur de la mesure

E-Mail [Selon le Tiers-organisateur de la mesure](#) Site Web [Selon le Tiers-organisateur de la mesure](#)

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Selon le Tiers-organisateur de la mesure

Responsable de l'organisation Selon le Tiers-organisateur de la mesure



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

606

Numéro MIS *

MIS/MInt

Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure

S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)

Acquérir les compétences de base (compétences sociales)

Evaluer le potentiel d'employabilité

D/F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Remarques

Tiers-organiseurs

La mesure d'insertion dans une institution d'accueil de la petite enfance peut être organisée dans tous les institutions reconnues du canton ou d'un canton limitrophe. Le SSR veille à ce que l'institution offre toutes les garanties de sérieux requises pour assurer le bon déroulement de la mesure, notamment la nomination d'une personne de référence dans l'institution.

Modalités d'organisation

1. Définir le secteur d'activité
2. Définir la personne de référence